



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 à 18 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel	M. LANGENFELD Guy
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.
Mme FRIIO Marie-Rose	M. NOEL Guy	Mme ZYDEK Christine	M. LAVAULEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VOUIN Jean-Pierre	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
Mme BRIER Marcelle	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean
M. LOUIS Jean-Charles	M. MIZZON Jean-Marie	Mme RENAUX Patricia	M. SCHITZ Denis
M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
Mme KHAMASSI Kheira	M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

M. THOUVENIN J.-Marie	a donné procuration à	M. ZENNER Bernard
M. SZUREK Michel		M. BARBÉ Jérôme
M. PETERMANN Mathieu		M. BALCERZAK Roland
M. LORENTZ Maurice		M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri		M. MIZZON Jean-Marie
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LAVAULEE J.-Pierre
M. DORVEAUX Lionel		Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno		M. WALTER Jean-Marie
M. JURCZAK Serge		M. HEYERT Jean-Marc
Mme SPERANDIO F.		M. HOLSENBURGER A.
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François

Absents excusés :

M. CINO Frédéric	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. VUILLEMARD Patrick		

Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. BROUILLET Laurent	Mme SASSELLA Sylvie	M. FRIJO Antoine
M. OCTAVE Henri	M. LEBOURG Gérald	M. PERLATI Daniel
M. PERON Patrick	M. CHRISTNACKER Daniel	

La séance débute à 18h10.

Pour toute la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 11
Absents : 15

La séance est levée à 18h50.

Assistaient en outre :

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
 M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
 M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
 M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
 Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
 Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU
 Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de communication du SMiTU

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h10.

Le Président informe des procurations données.

Au 1^{er} point, Mme CONTRERAS est désignée secrétaire de séance.

Avant de demander l'approbation du dernier procès-verbal (point I.2), le Président souhaite en lire un extrait ; celui-ci concerne les propos de M. MIZZON lors de la dernière séance du Comité Syndical qui a eu lieu le 20 décembre 2017 : « La situation du SMiTU est telle que si le BHNS ne se faisait pas, ce serait pire encore et ce serait la fin de tout. Aujourd'hui le BHNS permet d'avoir le versement de transport majoré. Le versement de transport majoré rapporte chaque année 7 millions d'euros dont la totalité est utilisé pour des dépenses de fonctionnement. La situation ne date pas d'hier mais était comme cela lorsque nous avons été élus en juillet 2016. Depuis des solutions ont été prises pour diminuer les dépenses et aucune opération nouvelle n'a été engagée afin de retrouver des marges de manœuvre pour financer ce TCSP. Et c'est la raison pour laquelle, nous avons décidé ensemble de différer sur une période plus longue la réalisation de ce projet pour retrouver des marges de manœuvre tout en espérant aussi obtenir d'autres financements pour nous accompagner dans le montage financier. Nous n'avons pas d'autre choix que de le faire. » Le Président ajoute que ces propos M. MIZZON les a eu en tant que délégué mais les tenait déjà en tant que Président.

Aucune observation n'est relevée ; les élus approuvent le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2017 à l'unanimité.

M. SCHREIBER présente le point I.3 concernant le Rapport d'Orientation budgétaire pour l'année 2018. Comme annoncé par M. MIZZON quand il était Président, des projections ont été réalisées et il en est ressorti que des économies sur le fonctionnement du SMiTU et sur Trans Fensch devaient être faites. Le Président travaille actuellement sur le budget du SMiTU ; pour Trans Fensch, il commence à y travailler en effectuant une baisse de 2 800 000 €. Une des pistes étudiées pour cette économie est la suppression des participations sur les tarifs sociaux qui sont des prestations non réalisées. Le Président rappelle que pour les comptes administratifs du SMiTU les résultats étaient en déficit en 2014 : 3 711 154,67 €, en 2015 : 339 151,30 € et en 2016 : 2 080 885,35 €. En 2017, nous avons retrouvé une certaine marge de manœuvre avec un excédent de 834 510,85 €. Les marges de manœuvre pour diminuer de 2 800 000 € le fonctionnement du SMiTU et surtout de Trans Fensch sont des éléments que la DGFIP a donné dont : le SMiTU doit absolument reprendre son rôle d'autorité organisatrice des modes de transport, Trans Fensch doit se recentrer sur le transport urbain et que des marchés soit fait pour les lignes grandes urbaines, la refonte du réseau, le paiement de la compensation tarifaire et la vente du dépôt de Thionville suite au transfert sur le dépôt de Florange en 2019. Le Président a déjà réuni les partenaires sociaux il y a une quinzaine de jours et il s'est engagé avec ces partenaires sociaux de travailler ensemble sur ces différentes pistes et peut-être d'autres. La première réunion aura lieu demain matin à 8h avec les Vice-Présidents.

Le Président précise qu'une réunion avec les Vice-Présidents s'est tenue avant cette assemblée et qu'il a été décidé de maintenir les objectifs de réaliser le BHNS dans sa programmation tel qu'il était prévu, même si cela va être relativement compliqué. Aujourd'hui, nous avons 10 000 000 € de subventions de l'Etat qui nous sont attribués et doivent être engagées à 25% sur l'ensemble de ce BHNS si nous ne voulons pas les perdre. Dans le cas où cet engagement n'aurait pas lieu, la réalisation du BHNS serait repoussée entre 3 et 5 ans et le VT majoré serait perdu (+ de 7 000 000 €). Aujourd'hui, le plan de financement imaginé par le SMiTU inclut ce VT majoré et permet de travailler pendant 5-6 ans avec 3 000 000 € de remboursement. Dans le cas contraire, la situation risquerait d'être compliquée.

Le Président ajoute que, contrairement aux rumeurs, il ne démissionnera pas ce soir car il aime les défis et restera dans la lignée de ce qui a été commencé par le précédent Président, dont il était très proche et partageait les orientations qu'il avait fixées.

Nous sommes également en négociation avec la Région Grand Est par rapport à la gare de Thionville et la construction des ouvrages où, normalement, les travaux du BHNS devrait débiter. Nous pourrions donc imaginer flécher 7 000 000 € sur ces travaux.

M. LA VAULLEE prend la parole. Par rapport au ROB, il rappelle à tout le monde que les errements entre SMiTU et Trans Fensch datent de 25 à 30 ans. Les responsabilités qui devaient être prises ne l'ont jamais été. Aujourd'hui, la situation est telle que les collectivités accepteront difficilement une augmentation de la participation ; concernant Guénange, nous voteront contre. Pour sa commune, il avait demandé il y a plus de 2 ans une modification de transport sur sa collectivité : il a fallu attendre plus d'un an pour que soit accepter la suppression de quelques arrêts et quelques bus qui circulaient à vide ou presque. Aujourd'hui, beaucoup de bus sont vides. Le service public doit répondre au public dans la mesure où nous avons du public. Il faut avoir une autre façon de regarder ces aspects des choses. D'autre part, les travaux à organiser entre Thionville et Hayange pour une liaison plus rapide et plus simple sont nécessaires sur cette zone importante. Je pense que les 2 800 000 € ne sont qu'une étape dans une restructuration beaucoup plus profonde de Trans Fensch, du transport en commun et du rôle du SMiTU par rapport à cette situation. Et, nous, élus dans nos communes, nous devons regarder nos populations et ne pas écouter les plaintes des uns et des autres. Il

faut savoir dire à nos administrés et dans nos conseils municipaux très précisément ce que nous sommes capables de faire ensemble ou non. Il faut une volonté des communes à faire et à expliquer à la population : moins de bus pour correspondre aux besoins réels. Chacun doit faire son examen de conscience même si cela est difficile à passer. Nous devons avoir un transport collectif qui corresponde à nos besoins. Il souhaite également que le conseil d'administration de la SPL prenne aussi ses responsabilités vis-à-vis de Trans Fensch qui doit appliquer les décisions du conseil d'administration issu de notre syndicat. Si nous mettons sur la table les tenants et les aboutissants, nos concitoyens nous entendront. Il faut arrêter les errements pour éviter de se faire traiter d'incapable.

Le Président répond que la rationalisation du réseau est en effet une piste qu'il va falloir explorer. Ceci avait été évoqué lors d'un Bureau mais nous ne pourrions pas faire l'économie d'une AMO pour une enquête origine-destination pour être le plus pertinent possible. A l'époque, 2-3 conseillers s'y étaient opposés et il n'était pas allé au bout mais aujourd'hui, elle est nécessaire. Concernant le conseil d'administration de Trans Fensch, le sujet a été abordé ce matin au cours d'une réunion avec le Directeur de Trans Fensch et la Directrice Générale du SMiTU, et le constat a été fait que les représentants du conseil d'administration ne sont pas les courroies de transmission du SMiTU à Trans Fensch.

M. MIZZON se réjouit que l'exercice 2017 se solde par un excédent. Les décisions que nous avons prises ensemble et ici vont dans le bon sens. Les résultats n'ont cessé de baisser depuis 2011, les excédents se réduisaient jusqu'à devenir des déficits. Aujourd'hui, nous sommes sur une trajectoire encourageante mais il reste encore des efforts à poursuivre pour financer le BHNS. M. MIZZON est d'accord en partie avec M. LA VAULLEE. Mais par rapport à d'autres territoires, dans d'autres réseaux, nous payons un peu moins qu'ailleurs, mais le service est aussi en dessous aussi. Avec un meilleur service, nous pourrions envisager une hausse des participations.

Le Président complète une remarque de M. LA VAULLEE: les élus doivent porter l'entière responsabilité de la situation actuelle.

M. HERGAT prend la parole. Il faut mettre en œuvre les moyens pour redresser la situation et voir ce qui doit changer dans les gouvernances. Les autorités doivent jouer leur rôle pleinement et mesurer les conséquences de leurs décisions. Il faut redéfinir les rôles, les responsabilités de chacun pour éviter cette situation d'urgence qui met en péril la pérennité du système et qui amène à prendre des mesures drastiques. Il faut pérenniser l'avenir. C'est bien une responsabilité politique que nous avons.

Le Président confirme qu'il restera dans la continuité du précédent Président : améliorer le service public et sauver l'entreprise Trans Fensch.

Le Président passe la parole à M. HOLSENBURGER qui était contre l'enquête Origine-destination.

M. HOLSENBURGER : Il est certain que beaucoup de choses ont été dites mais on ne peut pas demander l'impossible. A l'impossible, nul n'est tenu. Nous allons donc continuer le BHNS avec le même plan de financement, avec des réductions de budget de Trans Fensch, en restructurant les lignes, en rationalisant tout ceci grâce à une AMO et tout en réalisant une enquête Origine-destination que je comprends. Lors des différents bureaux auxquels il a assisté, il avait fait part de son étonnement, mais avec entre temps l'adoption du PDU qui reprenait quelques pistes pour cette étude Origine-destination. M. HOLSENBURGER souhaite, d'une part, une explication sur la phrase : « certains administrateurs de la Trans Fensch ne sont pas des courroies de transmission du Syndicat à la Trans Fensch ». D'autre

part, quand il est dit que les élus doivent porter les responsabilités, ceux d'hier ne sont plus là, ce sont donc les responsables actuels qui doivent assumer. Cela veut dire qu'il faut assumer le passif et les errements financiers. Nous remettons donc en cause des personnes qui siègent de bonne foi dans les différentes instances et qui au vu des documents qui leur sont présentés acceptent ou non, mais il y a toujours un consensus autour de ces tables. Or ce qui a été présenté au début du mandat, n'est pas ce qui a été présenté aujourd'hui. Et aujourd'hui, la situation est dans le réel, avant nous étions un peu dans le surnaturel.

Le Président répond au sujet de « la courroie de transmission » qu'il est directement responsable puisqu'il est Président de la Trans Fensch. Effectivement, nous n'avons pas été là pour donner des directives ou des orientations de fonctionnement à la Trans Fensch ce qui est également notre rôle. M. SCHREIBER fait son mea culpa mais il faut y remédier. Pour les pistes de réflexion sur les pistes listées, nous sommes obligés de faire des économies et réduire le versement à Trans Fensch, nous ne pouvons pas faire autrement : il y a même une fausse d'écriture par rapport aux tarifs sociaux qui sont remboursés à Trans Fensch alors que les prestations ne sont pas faites. Les leviers dont nous avons parlé sont indicatifs ; nous avons environ un mois pour préparer le budget et pour travailler avec les partenaires sociaux, appelés partenaires car ils sont directement sur le réseau (cf. chauffeurs).

M. HOLSENBURGER se félicite que les réunions avec les partenaires sociaux continuent pour que des solutions soient trouvées avec eux. Mais il est certain que nous ne pouvons pas demander tout et n'importe quoi. Nous ne pouvons pas assécher l'entreprise parce que nous avons décidé unilatéralement de leur baisser la subvention de 2,8 millions. Il faut également que des ressources soient trouvées pour absorber tout ça. Sur les tarifs sociaux, nous sommes tombés d'accord que la réduction du prix du ticket décidée même avant nous, dans les mandats précédents pour des raisons politiques, fait que nous arrivons à des tarifs déséquilibrés et nous aurions dû conserver le même tarif. Il faut donc aborder toutes les pistes et voir comment nous pouvons réaliser le plan de financement. Lorsque le Président annonce que le plan de financement est conservé, il se pose aussi des questions sur ce financement. Aujourd'hui, nous n'avons pas les moyens d'y arriver. Il y aurait apparemment une solution avec la Région Grand Est. Et aujourd'hui, nous avons la date butoir de la fin de l'année pour engager 25%, sinon nous perdons 10 millions.

Le Président répond que ce n'est pas une dépense de 25% qu'il faut effectuer mais un engagement de 25%, c'est-à-dire que les marchés doivent être signés, et que le financement s'étalera sur 5 à 6 ans comme par exemple pour un ouvrage d'art.

M. HOLSENBURGER ajoute qu'il aurait été intéressant aussi d'acter l'enquête origine – destination, comme il l'avait proposé au dernier bureau, en l'inscrivant à l'ordre du jour de ce soir.

Le Président ajoute qu'il en sera tenu compte pour établir le BP 2018. Il le remercie également d'abonder dans son sens car cette enquête est absolument nécessaire pour nous éclairer. Le Président rappelle qu'il compte sur tout le monde pour aider à construire le BP qui sera voté dans un mois.

Après ce débat, l'assemblée prend acte du ROB pour l'année 2018.

Le point suivant (point I.4) est présenté par M. HEYERT : mise en accessibilité de 2 arrêts à Ranguieux.

M. GREINER, maire de Ranguieux, ne prend part au vote. La subvention est votée à l'unanimité des membres présents.

M. BALCERZAK présente le point I.5 sur la demande de l'ouverture d'une enquête préalable à la DUP et à l'enquête parcellaire pour le projet Citézen. Cette demande est faite auprès du Préfet.

Le Président précise que nous sommes toujours dans la dynamique de construire le BHNS sur lequel des délégués autour de la table ont beaucoup travaillé et qui a déjà coûté une certaine somme.

Le vote du Comité Syndical est unanime.

M. BARBÉ expose le point I.6 sur l'avenant avec la Région GRAND EST. Avant le 1^{er} janvier 2017, le Département prenait en charge des transports scolaires ; depuis le 1^{er} janvier 2017, cette compétence a été transférée à la Région. Ceci nécessite quelques ajustements techniques tels que le transport scolaire des élèves de Lommerange vers Fontoy qui est revenu dans le giron de Trans Fensch et des adaptations sur les lignes TL04 et 73. La convention doit prendre fin au 31 décembre 2019.

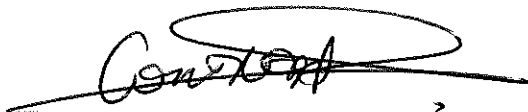
L'assemblée délibérante valide à l'unanimité la signature de l'avenant n°6 par le Président.

Les deux derniers points sont des informations (cf rapports).

Le Président remercie la participation et la présence des délégués. Il rappelle qu'il va donc y avoir beaucoup de travail d'ici un à deux mois avec le personnel de TF directement concerné.

La séance est levée à 18h50.

La secrétaire de séance



Mme CONTRERAS Céline

